

RAPPORT DE DURABILITÉ

CAISSE DE PENSION SRG SSR

Période: 01.01.2024 - 31.12.2024

TABLE DES MATIÈRES

CHIFFRES CLÉS

1. VUE D'ENSEMBLE
2. PROFIL ESG
3. RAPPORT CLIMATIQUE
4. EXERCICE DES DROITS DE VOTE
5. ENGAGEMENT
6. IMMOBILIERS ET HYPOTHEQUES

Ce rapport a été généré sur la plateforme d'Ethos par l'institution associée. La plateforme contient de multiples données sur les entreprises et les émetteurs et permet leur agrégation sur la base des portefeuilles importés par l'institution et dont les titres ont pu être identifiés dans la base de données d'Ethos. La plateforme d'Ethos prend en considération la norme pour les institutions de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP). Les indicateurs utilisés dans le rapport correspondent au minimum aux indicateurs de base, hors immobilier et emprunts d'État. Toutefois, Ethos décline toute responsabilité concernant l'exactitude ou l'exhaustivité des informations fournies dans ce rapport. Les données présentées sont basées sur les informations disponibles au moment de la génération du rapport et peuvent être sujettes à des changements ultérieurs. Les commentaires ont été rédigés par l'institution et n'engagent pas la responsabilité d'Ethos.

CHIFFRES CLÉS

STEWARDSHIP



EXERCICE DES DROITS DE VOTE	CH	Ex CH
Nombre d'assemblées générales votées	174	6
Proportion des entreprises votées (% fortune)	98.1%	9.5%
Taux de refus des résolutions du Conseil d'administration	23.2%	35.4%



ENGAGEMENT	CH	Ex CH
Nombre d'entreprises engagées	155	730
Proportion des entreprises engagées (% fortune)	98.0%	73.7%

INVESTISSEMENTS



OBJECTIFS CLIMATIQUES	PORT.	IND.
Engagements vérifiés en faveur du net-zéro	10.0%	10.5%
Exposition à l'énergie renouvelable	1.3%	1.1%



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (SCOPE 1+2)	PORT.	IND.
Intensité carbone (tCO2e par CHF mio. chiffre d'affaires)	100	124
Empreinte carbone (tCO2e par CHF mio. capital investi)	47	58



SECTEURS SENSIBLES	PORT.	IND.
Exposition au charbon thermique	0.4%	0.8%
Exposition aux autres combustibles fossiles	3.5%	4.6%

Les statistiques de vote sont calculées sur la base des actions avec droit de vote. Toutes les autres statistiques sont calculées sur la base des actions et des obligations d'entreprises. L'exposition à l'énergie renouvelable et aux secteurs sensibles (charbon thermique et autres combustibles fossiles) est basée sur un seuil de 5 % du chiffre d'affaires.



VUE D'ENSEMBLE

1. VUE D'ENSEMBLE

1.1 RÉPARTITION DE LA FORTUNE PAR CLASSES D'ACTIFS

Ce tableau présente la ventilation de la fortune mobilière de l'institution par classe d'actifs, resp. portefeuille, en présentant la date de composition, le nombre de titres, le montant en millions de CHF et le poids de chaque classe d'actifs, resp. portefeuille, dans la fortune mobilière de l'institution.

	COMPOSITION AU	NOMBRE DE TITRES	MONTANT (MCHF)	POIDS DANS LE PORTEFEUILLE GLOBAL (%)
Actions CH		182	327.3	11.7%
Aktien Global / Actions Monde 2024	31.12.2024	3	0.4	0.0%
Aktien inkl. Immobilienaktien Schweiz / Actions y compris actions immobilières Suisse 2024	31.12.2024	179	326.5	11.7%
Fonds Equity World Selection (ex ESG Blue) 2024	31.12.2024	3	0.4	0.0%
Actions Monde		1'148	917.8	32.8%
Aktien Global / Actions Monde 2024	31.12.2024	665	400.9	14.3%
Aktien inkl. Immobilienaktien Schweiz / Actions y compris actions immobilières Suisse 2024	31.12.2024	7	0.2	0.0%
Fonds Equity Emerging Markets Selection (ex ESG Blue) 2024	31.12.2024	475	161.9	5.8%
Fonds Equity World Selection (ex ESG Blue) 2024	31.12.2024	664	354.8	12.7%
Obligations CHF		606	972.3	34.7%
Obligationen Schweiz / Obligations Suisse 2024	31.12.2024	606	972.3	34.7%
Obligations Monde		467	368.1	13.1%
Obligationen Ausland / Obligations étrangères 2024	31.12.2024	467	368.1	13.1%
Autre		39	216.3	7.7%
Hypotheken Schweiz / Hypothèques Suisse 2024	31.12.2024	4	194.0	6.9%
Obligationen Ausland / Obligations étrangères 2024	31.12.2024	35	22.4	0.8%
TOTAL		2'442	2'801.8	100.0%

Les éventuels biens immobiliers, placements alternatifs et liquidités ne sont pas pris en compte dans ce tableau.

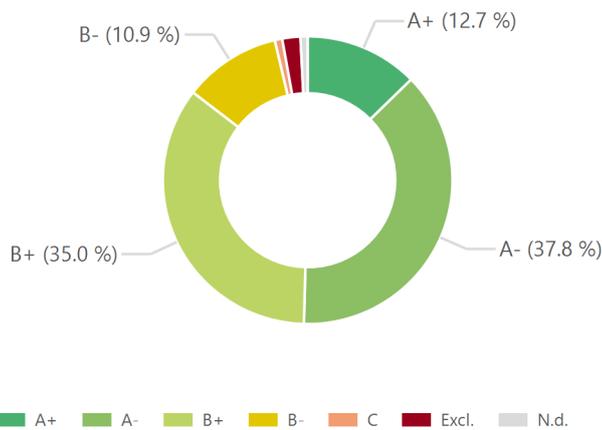


PROFIL ESG

2. PROFIL ESG

2.1 RÉPARTITION DE LA FORTUNE PAR RATING ESG ETHOS

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune mobilière) des émetteurs sur la base du rating ESG propriétaire d'Ethos. Le tableau présente le nombre d'émetteurs, ainsi que le montant en millions de CHF investi dans ces émetteurs, en fonction de leurs ratings ESG.



RATING ESG	NOMBRE D'ÉMETTEURS	MONTANT (MCHF)	POIDS (%)
A+	64	323.7	12.7%
A-	524	964.8	37.8%
B+	420	895.5	35.0%
B-	209	278.3	10.9%
C	9	21.1	0.8%
Excl.	51	51.8	2.0%
N.d.	105	20.5	0.8%
	1'382	2'555.6	100%

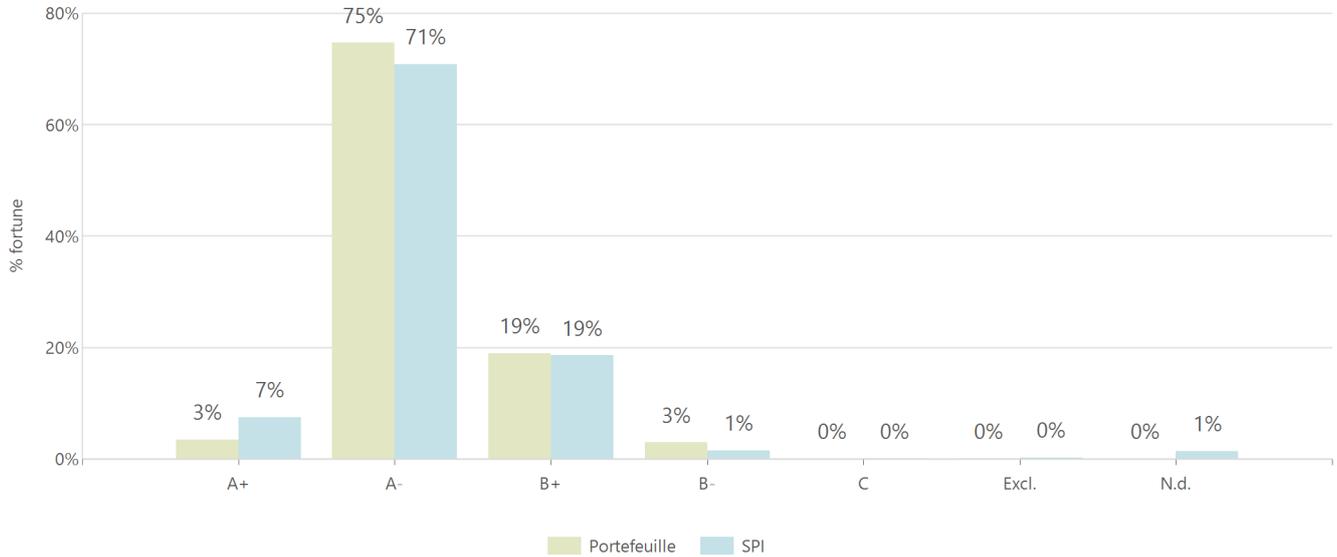
Source : Ethos

*Toutes les catégories sont affichées dans le graphique, mais le pourcentage n'est pas indiqué pour celles dont le poids est inférieur à 5.0%.

Taux de transparence : 99.2% de la fortune mobilière de l'institution. Les classes d'actifs couvertes sont les actions, les obligations d'entreprises, les obligations gouvernementales, les obligations d'entités publiques, ainsi que les obligations sécurisées (par ex. lettres de gage). Ethos couvre les émetteurs compris dans les indices SPI, SBI AAA-BBB, le MSCI World ex-CH, ainsi que les 250 plus grandes entreprises du MSCI Emerging Markets.

2.2 RÉPARTITION DES ACTIONS SUISSES PAR RATING ESG ETHOS VS SPI

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune investie dans les actions suisses) des entreprises suisses sur la base du rating ESG Ethos, par rapport à l'indice de référence Swiss Performance Index (SPI).

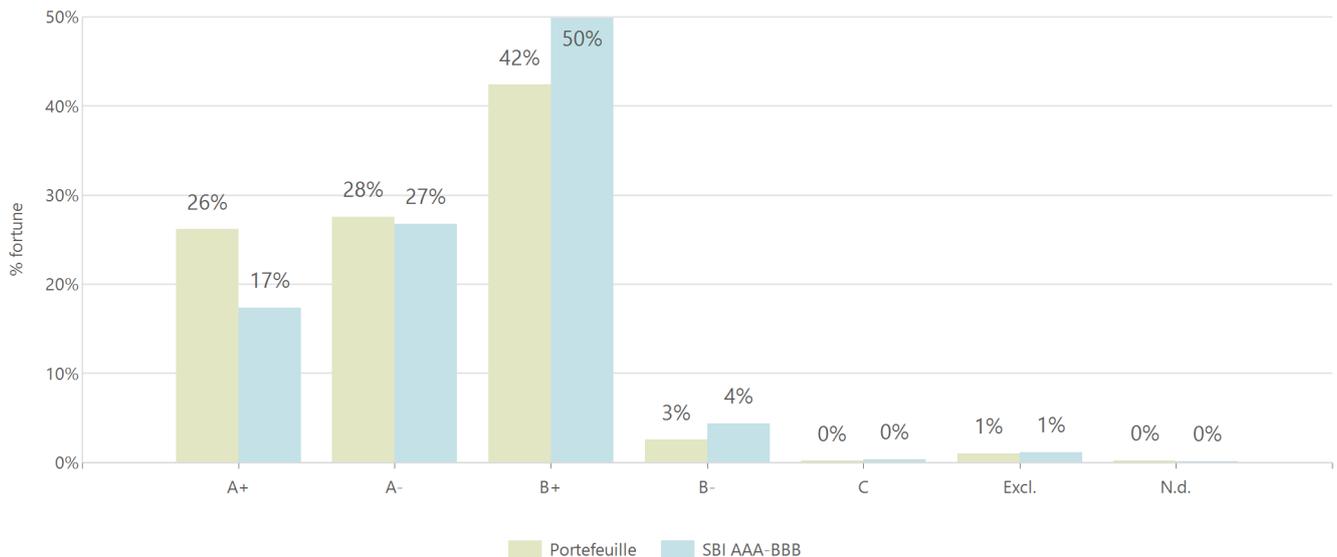


Source : Ethos et SIX

Taux de transparence : 100.0% de la fortune investie en actions suisses.

2.3 RÉPARTITION DES OBLIGATIONS CHF PAR RATING ESG ETHOS VS SBI AAA-BBB

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune investie dans les obligations CHF) des émetteurs sur la base du rating ESG Ethos, par rapport à l'indice de référence Swiss Bond Index AAA-BBB (SBI AAA-BBB).

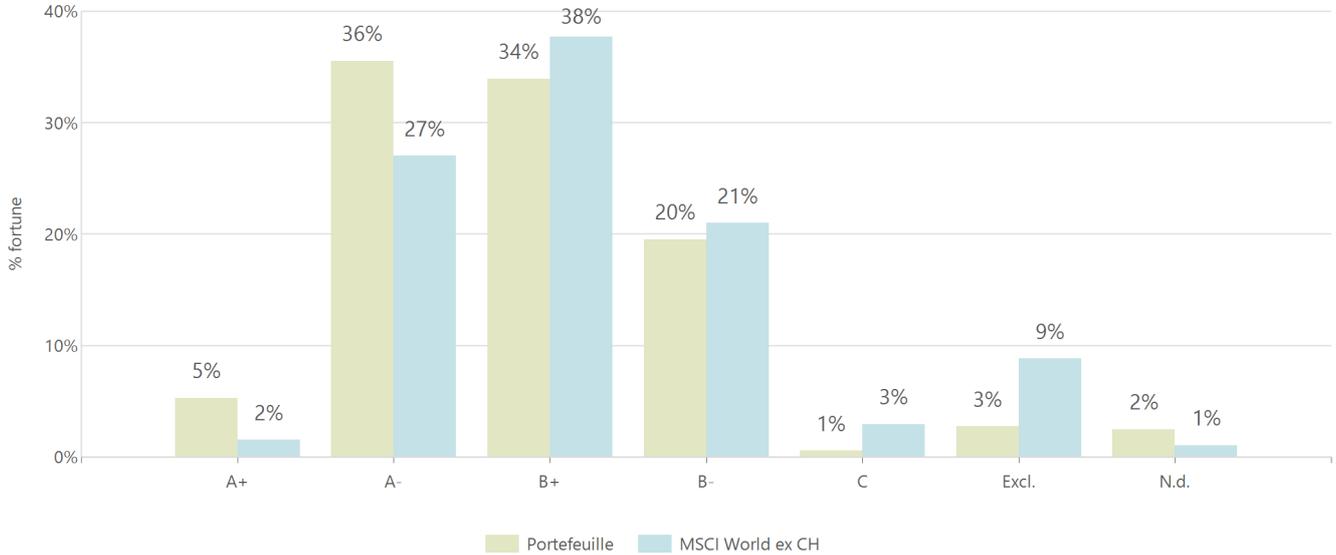


Source : Ethos et MSCI

Taux de transparence : 99.8% de la fortune investie en obligations CHF.

2.4 RÉPARTITION DES ACTIONS ÉTRANGÈRES PAR RATING ESG ETHOS VS MSCI WORLD EX-CH

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune investie dans les actions étrangères) des entreprises étrangères sur la base du rating ESG Ethos, par rapport à l'indice de référence MSCI World ex Switzerland.

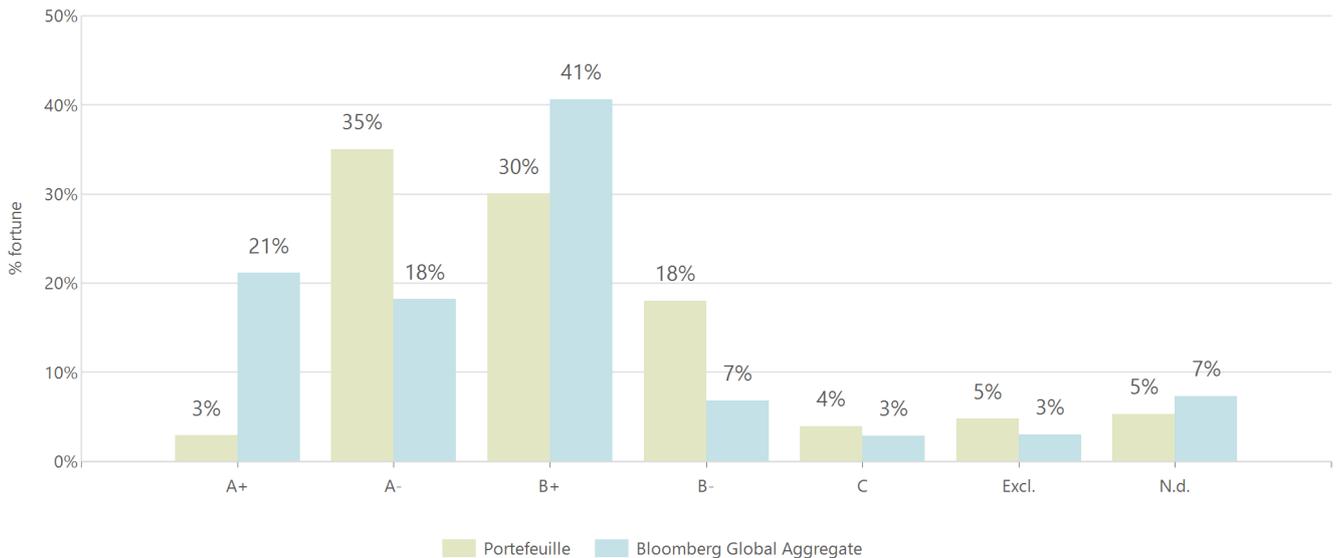


Source : Ethos et MSCI

Taux de transparence : 97.5% de la fortune investie en actions étrangères.

2.5 RÉPARTITION DES OBLIGATIONS MONNAIES ÉTRANGÈRES PAR RATING ESG ETHOS VS BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune investie dans les obligations monnaies étrangères) des émetteurs sur la base du rating ESG Ethos, par rapport à l'indice de référence Bloomberg Global Aggregate.



Source : Ethos et MSCI

Taux de transparence : 94.7% de la fortune investie en obligations monnaies étrangères.

2.6 EXPOSITION DE LA FORTUNE AUX ENTREPRISES ACTIVES DANS DES SECTEURS SENSIBLES

Ethos identifie les sociétés actives dans un ou plusieurs secteurs considérés comme sensibles selon la [Charte de la Fondation Ethos](#) et les [Principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable](#). Le tableau montre le nombre et la proportion (en % de la fortune) des entreprises dont les revenus dépassent un certain seuil dans les secteurs sensibles. Le seuil est défini par l'institution.

SECTEUR	SEUIL DE CHIFFRE D'AFFAIRES	# ENTREPRISES	POIDS (%)
 Armement	5%	4	0.3%
 Armement non conventionnel	0%	2	0.0%
 Jeux de hasard	5%	5	0.1%
 OGM	5%	1	0.0%
 Nucléaire	5%	12	0.5%
 Pornographie	5%	-	-
 Tabac	5%	-	-
 Charbon thermique	5%	13	0.4%
 Sables bitumineux	5%	2	0.0%
 Gaz et pétrole de schiste	5%	6	0.2%
 Gaz et pétrole de l'Arctique	5%	1	0.0%
 Pipelines de gaz ou pétrole non conventionnels	5%	11	0.5%
 Cumul	5%	2	0.0%
Total (sans double comptage)		54	2.0%

Source : Ethos

Taux de transparence : 98.9% de la fortune investie en actions et en obligations d'entreprises.

Une entreprise qui est active dans plusieurs secteurs sensibles n'est comptabilisée qu'une seule fois dans l'exposition totale.

2.7 EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AUX CONTROVERSES

Ethos identifie les entreprises dont le comportement viole les principes fondamentaux d'Ethos et sont impliquées dans des controverses en matière de gouvernance ou de responsabilité environnementale et sociale. Le tableau présente l'exposition de la fortune de l'institution aux entreprises selon leur plus niveau de gravité de controverse ESG.

NIVEAU DE LA CONTROVERSE	# CONTROVERSES	# ENTREPRISES	% fortune
Majeur	13	12	0.8%
Sévère	69	62	6.3%
Sérieux	208	154	9.0%
Modéré	455	312	21.7%
TOTAL	745	540	37.8%

Source : Ethos

Taux de transparence : 98.7% de la fortune investie en actions et en obligations d'entreprises.

Une entreprise peut cumuler plusieurs controverses de niveaux de gravité différents. Le niveau de gravité de controverse le plus élevé est retenu pour classer l'entreprise.

2.8 EXPOSITION DE LA FORTUNE AUX ENTREPRISES AYANT DES ACTIVITÉS À IMPACT POSITIF

Ethos a développé une [méthodologie d'impact positif](#) qui permet d'identifier les entreprises actives dans des secteurs ou des activités qui ont un impact positif sur l'environnement et la société en général. Le tableau présente l'exposition de la fortune de l'institution aux entreprises selon la proportion du chiffre d'affaires provenant d'activités à impact positif.

SECTEUR	5 - 9.9%	10 - 19.9%	≥ 20%	TOTAL	
Économie circulaire	0.2%	0.0%	0.1%	15	0.3%
Enseignement, formation et culture	-	-	-	-	-
Santé et bien-être	3.0%	0.7%	5.4%	51	5.9%
Mobilité à faibles émissions de carbone	0.2%	0.0%	1.2%	25	1.3%
Contrôle de la pollution	-	-	-	-	-
Agri-, aqua- et sylviculture résilientes	0.0%	-	0.0%	4	0.1%
Immobilier durable	0.2%	0.5%	1.3%	20	2.0%
Énergies durables	0.3%	0.6%	0.4%	41	1.3%
Finance durable	-	-	-	-	-
Gestion durable de l'eau	-	0.0%	0.1%	3	0.1%
Cumul	-	-	-	-	-
Total (sans double comptage)	4.0%	1.9%	8.3%	155	10.9%

Source : Ethos

Taux de transparence : 98.9% de la fortune investie en actions et en obligations d'entreprises.

Une entreprise qui est active dans différentes thématiques d'activités à impact positif n'est comptabilisée qu'une seule fois dans l'exposition totale.



RAPPORT CLIMATIQUE

3. RAPPORT CLIMATIQUE

3.1 CHIFFRES CLÉS

L'intensité carbone du portefeuille de l'institution est une mesure agrégée et pondérée par la fortune des émissions de gaz à effet de serre émises par les entreprises, y compris les émissions pertinentes de leurs fournisseurs et produits (scope 1 et 2). Cet indicateur est exprimé en tonnes de CO₂ équivalent par million de CHF de chiffre d'affaires.

Le pourcentage des actifs sous gestion avec des objectifs SBTi 1.5°C représente la part pondérée par la fortune des entreprises ayant un objectif à court-terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui soit aligné à un réchauffement climatique à 1.5°C et validé par la SBTi (Science Based Target Initiative).

100

INTENSITÉ CARBONE

Source : CDP et FactSet. Taux de transparence : 98.2% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

29%

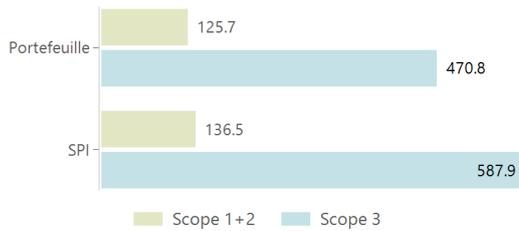
ACTIFS AVEC OBJECTIFS SBTi 1.5°C

Source : SBTi. Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

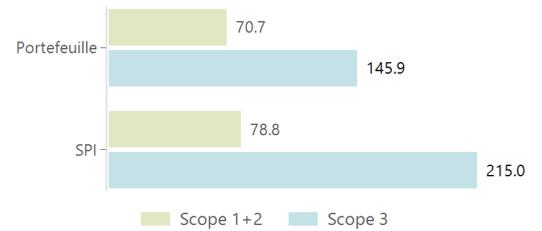
3.2 ÉMISSIONS CO₂

Les graphiques représentent l'intensité carbone (mesurée en tonnes de CO₂ équivalent par million de CHF de chiffre d'affaires) selon les scopes 1+2 et scope 3, ainsi que l'empreinte carbone (mesurée en tonnes de CO₂ équivalent par million de CHF de capital investi) selon les scopes 1+2 et scope 3 pour les entreprises suisses et étrangères investies.

ACTIONS CH

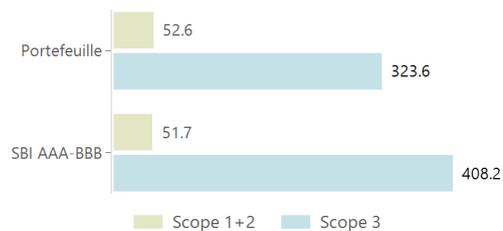


Intensité carbone

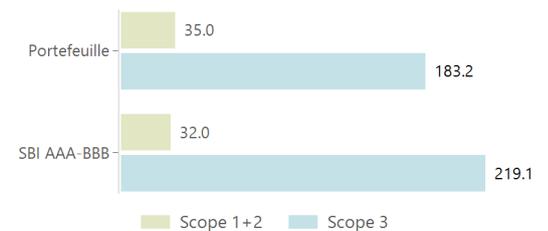


Empreinte carbone

OBLIGATIONS CHF

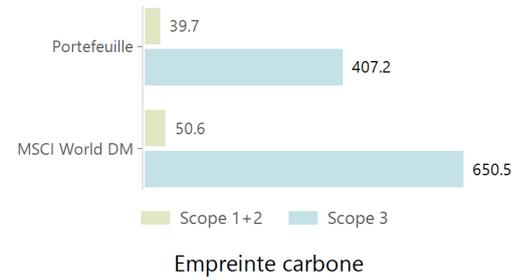
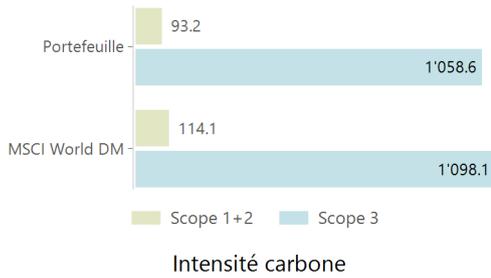


Intensité carbone

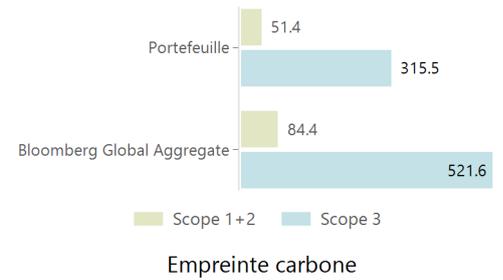
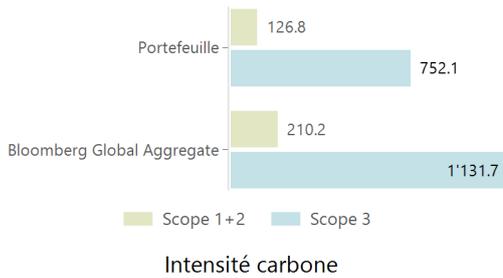


Empreinte carbone

ACTIONS MONDE



OBLIGATIONS MONDE



Source : CDP et Factset

Taux de transparence : 96.7% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

3.3 OBJECTIFS CLIMATIQUES

Le tableau présente la part pondérée par la fortune des entreprises ayant un objectif à court-terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui soit aligné à un réchauffement climatique à 1.5°C, resp. bien en-dessous de 2°C, et validé par la SBTi (Science Based Target Initiative). Il présente également la part pondérée par la fortune des entreprises qui répondent au standard Corporate Net Zero de la SBTi qui comprennent entre autres des objectifs de réduction à court terme et à long terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que de neutralisation des émissions résiduelles, de manière à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1.5°C.

	SBTi 1.5°C (% fortune)	SBTi well below 2°C (% fortune)	Net Zero (% fortune)
Actions CH	27.3 %	38.4 %	19.2 %
Actions Monde	29.7 %	33.8 %	5.4 %
Obligations CHF	22.8 %	29.3 %	15.2 %
Obligations Monde	31.4 %	35.6 %	9.7 %
TOTAL	28.7 %	34.4 %	10.0 %

Source : SBTi

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.



EXERCICE DES DROITS DE VOTE

4. EXERCICE DES DROITS DE VOTE

4.1 CHIFFRES CLÉS

Le tableau présente la fortune votable, soit le montant des actions avec droits de vote détenues en direct par l'institution. La fortune votée correspond au montant des actions pour lesquelles l'institution a effectivement exercé ses droits de vote. La fortune votée divisée par la fortune votable correspond à la proportion pondérée par la fortune des entreprises dans lesquelles l'institution a effectivement voté. Le tableau présente également le nombre d'assemblées générales (ordinaires et extraordinaires) et le nombre de résolutions (points à l'ordre du jour) effectivement votés.

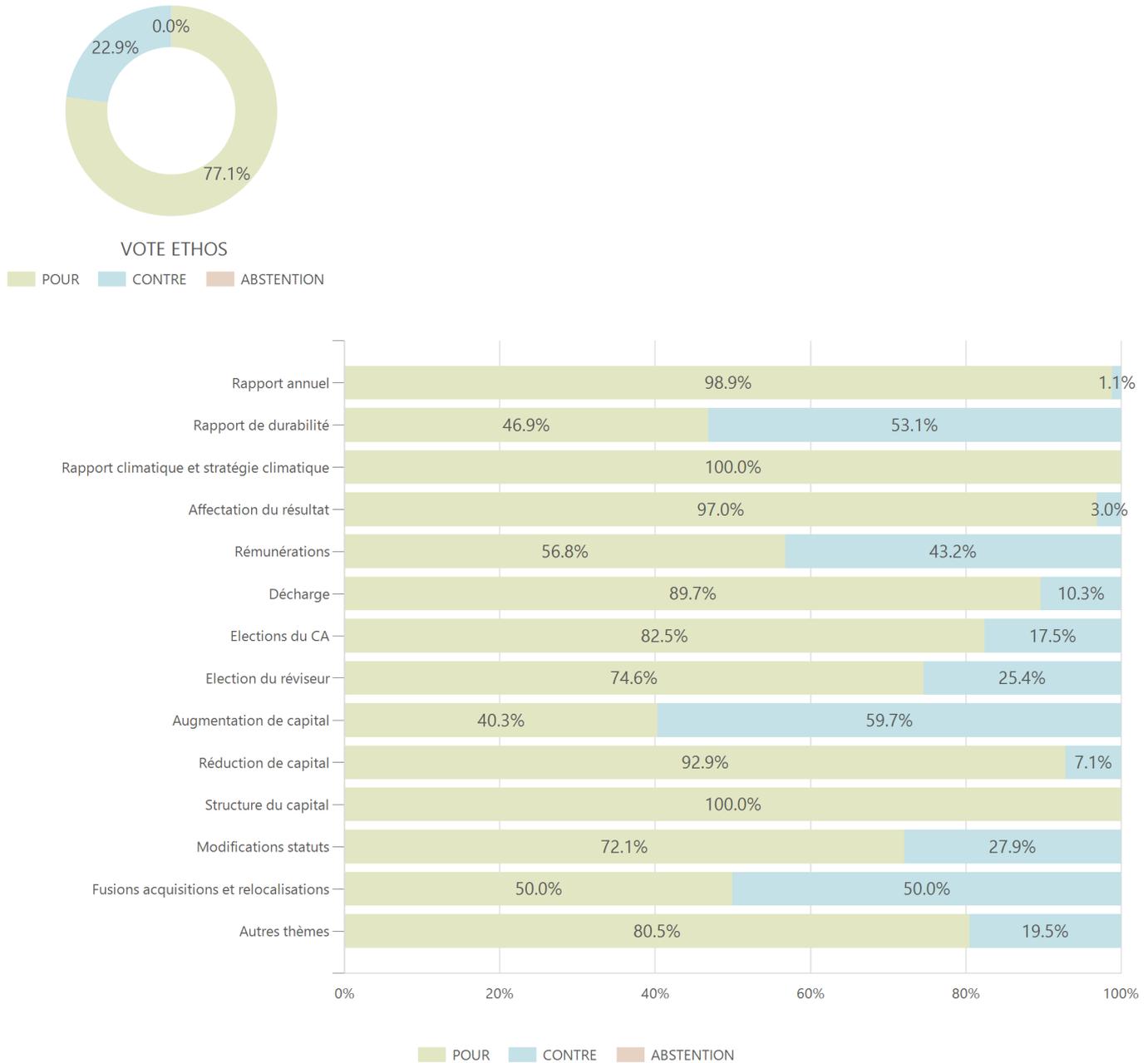
	FORTUNE VOTABLE (MCHF)	FORTUNE VOTÉE (MCHF)	PROPORTION DES ENTREPRISES VOTÉES (PONDÉRÉES PAR LA FORTUNE)	NOMBRE D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES VOTÉES	NOMBRE DE RÉOLUTIONS VOTÉES
CH	292.0	286.5	98.1 %	174	3'619
Ex CH	400.9	38.2	9.5 %	6	82
TOTAL	692.9	324.7	46.9 %	180	3'701

Source : Ethos

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions avec droits de vote.

4.2 POURCENTAGE DE SOUTIEN AUX RÉOLUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le premier graphique présente le pourcentage d'approbation, de refus et d'absentions aux résolutions proposées par le Conseil d'administration des entreprises suisses et étrangères, le deuxième présente ces pourcentages par catégorie de résolution.

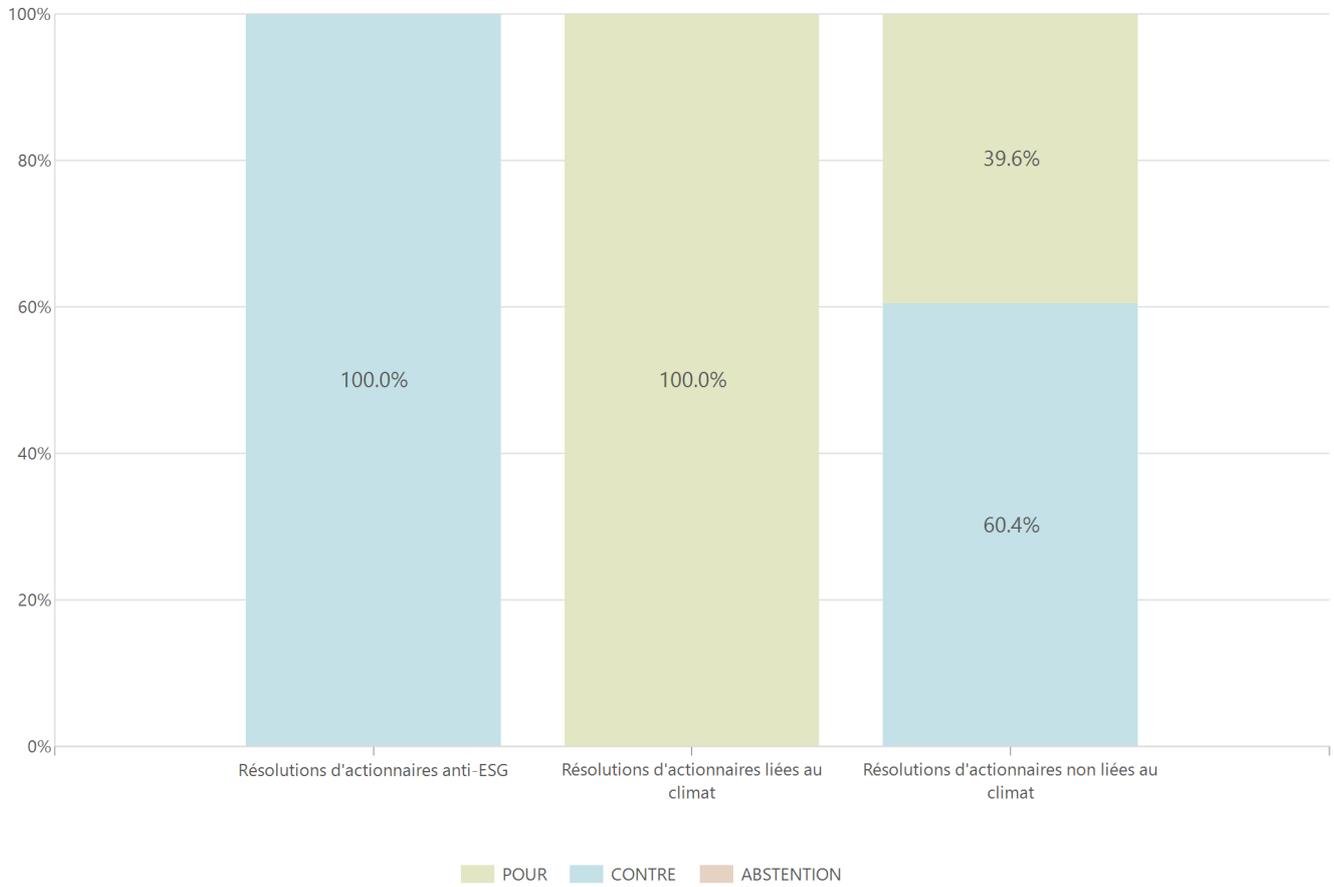


Source : Ethos

Taux de transparence : 54.8% de la fortune investie en actions avec droits de vote.

4.3 POURCENTAGE DE SOUTIEN AUX RÉOLUTIONS D'ACTIONNAIRES

Le graphique présente le pourcentage d'approbation, de refus et d'absentions aux résolutions liées au climat et non liées au climat proposées par les actionnaires des entreprises suisses et étrangères.



Source : Ethos

Taux de transparence : 54.8% de la fortune investie en actions avec droits de vote.



ENGAGEMENT

5. ENGAGEMENT

5.1 CHIFFRES CLÉS

Le premier chiffre présente le nombre d'entreprises suisses et étrangères pour lesquelles une activité d'engagement a eu lieu pendant la période sous considération (en gris, le nombre total d'entreprises détenues en portefeuille). Le deuxième chiffre présente la fortune investie dans les entreprises effectivement engagées durant la période par rapport à la fortune totale de l'institution investie dans les entreprises. Le troisième chiffre présente le nombre total de campagnes actives durant la période.

885

SOCIÉTÉS ENGAGÉES

(SUR 1483)

80%

ACTIFS SOUS GESTION ENGAGÉS

49

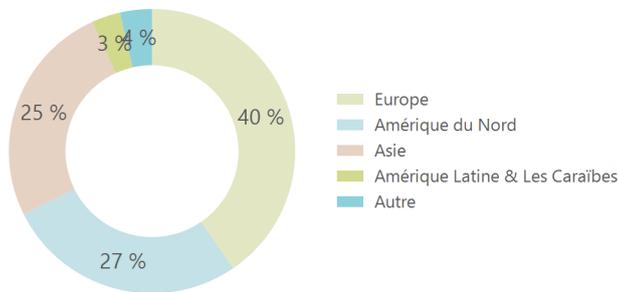
CAMPAGNES

Source : Ethos

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

5.2 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ENGAGÉES PAR LIEU D'IMPLANTATION

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune) des entreprises engagées durant la période sous considération par rapport à leur domicile.



Source : Ethos

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

5.3 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ENGAGÉES PAR THÈME

Le tableau présente le nombre d'entreprises qui ont été engagées durant la période dans le cadre des campagnes propres d'Ethos ou des campagnes d'engagement collectif. La dernière colonne indique le pourcentage des actifs investis dans ces sociétés par rapport à la fortune totale investie dans les entreprises. Tous les chiffres sont présentés par thème d'engagement.

THÈME	NOMBRE DE SOCIÉTÉS ENGAGÉES			% FORTUNE
	DANS DES CAMPAGNES D'ETHOS	DANS DES CAMPAGNES D'ENGAGEMENT COLLECTIF	TOTAL	
Environnement			704	48.4 %
Changement climatique	165	509	674	47.0 %
Impact environnemental	26	145	171	20.6 %
Biodiversité	20	111	131	16.3 %
Déforestation	8	24	32	1.2 %
Social			555	54.2 %
Respect des droits humains	175	377	552	54.1 %
Droits du travail	172	292	464	50.1 %
Santé & sécurité	168	234	402	45.3 %
Gouvernance			505	51.8 %
Code de conduite	165	223	388	42.2 %
Droits des actionnaires	162	85	247	27.5 %
Ethique des affaires	153	84	237	32.8 %
Rémunération	157	45	202	26.0 %
Disponibilité des politiques ESG	149	47	196	21.4 %
Reporting ES	158	9	167	28.5 %
Stratégie de durabilité	149	18	167	22.1 %
Composition et fonctionnement du CA	153	4	157	23.2 %
Responsabilité fiscale	152	4	156	21.8 %
Diversité	149	0	149	19.4 %
Responsabilité numérique	52	90	142	28.1 %
Lobbying	8	0	8	3.8 %

Source : Ethos

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

5.4 CAMPAGNES D'ENGAGEMENT SOUTENUES EN FAVEUR DU CLIMAT

Le tableau présente le nombre d'entreprises détenues en portefeuille qui ont été engagées durant la période dans le contexte de campagnes en faveur du climat, ainsi que le nombre total d'entreprises (détenues et non détenues en portefeuille) engagées. La dernière colonne présente la date de signature de la campagne concernée.

NOM DE LA CAMPAGNE	NOMBRE DE SOCIÉTÉS		CAMPAGNE SIGNÉE LE
	DANS LE(S) PORTEFEUILLE(S)	TOTAL	
Banking on a Low-Carbon Future	19	20	24.04.2020
Climate Action 100+	72	170	01.03.2019
Déclaration d'investisseurs visant à réduire les emballages et les déchets plastiques	28	36	03.04.2023
Déforestation dans les chaînes de valeur du bœuf et du soja	4	7	03.08.2021
Investor Decarbonization Initiative	7	21	01.07.2019
Net Zero Engagement Initiative (NZEI)	81	147	06.12.2022
Participation au CDP	360	1'306	11.03.2019
Stratégie et gestion des risques liés au changement climatique des entreprises suisses	149	150	20.07.2021
Stratégies net zéro crédibles	8	10	29.06.2023
Valuing Water Finance Initiative	37	67	15.07.2022
Violations des normes internationales (2022)	3	10	08.08.2022
Vote sur le climat dans les entreprises britanniques	39	76	12.09.2023
TOTAL 12			

Les campagnes lancées par Ethos sont en gras.

Source : Ethos

Taux de transparence : 100.0% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.



IMMOBILIERS ET HYPOTHEQUES

6. IMMOBILIERS ET HYPOTHEQUES

Les commentaires et/ou données figurant dans ce chapitre sont fournis par l'institution et n'engagent pas la responsabilité d'Ethos.

IMMOBILIERS SUISSE ET ETRANGER

La CPS place ses actifs dans l'immobilier aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Ces investissements représentent 870,5 millions de francs, soit 22,9 % de sa fortune totale, avec une proportion de 80 % en Suisse et de 20 % à l'étranger.

Pour les placements immobiliers cotés en Suisse, la CPS a confié un mandat spécifique à deux gérants de fortune suisses. Leurs indicateurs sont adossés au benchmark individualisé «SXI Real Estate Funds Broad: 75% / SXI Real Estate Shares Broad: 25%» et prennent en compte l'ensemble du portefeuille investi (fonds immobiliers et actions immobilières). Les taux de transparence s'élèvent à 98,8 % (indicateurs de base) et à 55,1 % (indicateurs complémentaires) chez l'un des gérants de fortune, à 93 % et 47,3 % chez l'autre.

Le taux de transparence indique pour chaque catégorie de placement la part pour laquelle le chiffre clé est disponible en %, en fonction de la capitalisation du marché. Le taux de transparence requis correspond au taux II selon la [norme de reporting ESG](#) de l'ASIP.

La CPS détient également des parts dans six fondations de placement immobilier qui possèdent des immeubles en Suisse, ainsi que dans une fondation de placement qui investit dans des placements immobiliers à l'étranger. Cinq des six fondations de placement immobilier en Suisse publient leurs chiffres clés sur la base de l'indice CAFP et utilisent pour cela la méthode de calcul REIDA. La sixième indique le benchmark REIDA/GRESB. En ce qui concerne le taux de transparence (portefeuille et benchmark), une fondation de placement ne fournit aucune indication, alors que les autres font état, pour les indicateurs de base au niveau du produit, d'un taux entre 73,2 et 96,6 % du portefeuille, et pour le benchmark, d'un taux entre 90,4 et 96,6 %. La fondation de placement immobilier à l'étranger affiche des taux de transparence de près de 100 % aussi bien pour les indicateurs de base que pour les indicateurs complémentaires. Ses placements à l'étranger se fondent sur l'indice FTSE EPRA Nareit Developed Index.

1. Indicateurs qualitatifs

1.1 Engagement et adhésions

Les deux gestionnaires d'actifs immobiliers en Suisse:

- s'engagent à soutenir les objectifs de développement durable
- ont adhéré à des initiatives pour des marchés financiers durables (par ex. IIGCC, NZAM, SSF, PRI, etc.), à savoir au moins aux [Principes pour l'investissement durable](#) (PRI) et à [Swiss Sustainable Finance](#) (SSF).
- sont tous deux membres de pools d'engagement ou participent à des initiatives d'engagement collectif.

Parmi les six fondations de placement immobilier en Suisse:

- cinq s'engagent à soutenir les objectifs de développement durable
- cinq ont adhéré à des initiatives pour des marchés financiers durables (par ex. IIGCC, NZAM, SSF, PRI, etc.), à savoir au moins aux [Principes pour l'investissement durable](#) (PRI) et, pour la plupart, à [Swiss Sustainable Finance](#) (SSF).
- quatre sont membres de pools d'engagement ou participent à des initiatives d'engagement collectif.

La fondation de placement immobilier à l'étranger:

- s'engage à soutenir les objectifs de durabilité et a adhéré à des initiatives pour des marchés financiers durables (par ex. IIGCC, NZAM, SSF, PRI, etc.), à savoir au moins aux [Principes pour l'investissement durable](#) (PRI) et à [Swiss Sustainable Finance](#) (SSF). Le gestionnaire mandaté par la CPS, UBS Asset Management, renvoie à son [rapport de durabilité](#) (en anglais).

1.2 Stewardship

Les deux gestionnaires d'actifs immobiliers en Suisse:

- ont une stratégie d'engagement. Leurs objectifs d'engagement sont conformes à leurs propres objectifs de durabilité et à l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. L'un des gestionnaires d'actifs a défini un parcours de décarbonation.

Parmi les six fondations de placements immobilier en Suisse:

- quatre ont une stratégie d'engagement en vertu de laquelle elles consultent et sensibilisent leurs locataires. Sur ces quatre fondations, trois font état d'objectifs d'engagement alignés sur leurs propres objectifs de développement durable et, pour deux d'entre elles seulement, les objectifs d'engagement sont conformes à l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. Aucune fondation n'a défini un parcours de décarbonation.

La fondation de placement immobilier à l'étranger:

- chargée de ce mandat, UBS Asset Management considère le stewardship comme une partie intégrante du processus d'investissement et renvoie à son [Stewardship Update](#) (en anglais). Ses objectifs d'engagement sont conformes à ses propres objectifs de durabilité ainsi qu'à l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. UBS Asset Management a défini un parcours de décarbonation et des mesures correspondantes.

1.3 Exclusions

Les deux gestionnaires d'actifs immobiliers en Suisse:

- se réfèrent à la liste d'exclusion de l'ASIR.

Parmi les six fondations de placement immobilier en Suisse:

- au moins trois appliquent une liste ou des critères d'exclusion. Une partie de ces fondations se base sur les recommandations de l'ASIR ou procède à des vérifications ciblées (due diligence).

La fondation de placement immobilier à l'étranger:

- applique une liste ou des critères d'exclusion, voir à ce sujet [le rapport Stewardship Update](#) et la [politique d'investissement durable](#) d'UBS (en anglais).

1.4 Construction du portefeuille et orientation climatique

Parmi les deux gestionnaires d'actifs immobiliers en Suisse:

- tous deux ont intégré des critères ESG dans leurs produits, notamment des critères liés au climat. Ni l'un ni l'autre ne classe son produit comme de l'investissement à impact.
- l'un applique une approche de décarbonisation, c'est-à-dire un objectif zéro émission nette d'ici 2050. L'autre indique suivre les activités des véhicules et placements sous-jacents, dont 80 % ont mis en œuvre une trajectoire de décarbonation (limitation du réchauffement à 1,5 ou 2 degrés).

Parmi les six fondations de placement immobilier en Suisse:

- cinq ont intégré des critères ESG dans leurs produits et appliquent des critères ou des objectifs liés au climat. Aucune ne classe son produit comme de l'investissement à impact.
- toutes appliquent une approche de décarbonisation, c'est-à-dire zéro émission nette d'ici 2050. Des outils tels que ceux développés en interne ou le CCREM sont utilisés à cet effet.

La fondation de placement immobilier à l'étranger

- n'a pas intégré – en tant que fonds passifs selon UBS Asset Management – de critères ESG dans son produit, notamment des critères liés au climat, et n'applique pas d'approche de décarbonisation.

2. Indicateurs quantitatifs

2.1 Stewardship

Les deux gestionnaires d'actifs immobiliers en Suisse:

- ont mené des entretiens (engagement) et l'un d'entre eux a préalablement réuni des données au moyen d'un questionnaire.

Parmi les six fondations de placement immobilier en Suisse:

- la plupart évoquent le problème de la quantification de l'engagement. Une fondation inclut des clauses de bail vert (green lease) dans chaque nouveau contrat de location.

Pour la fondation de placement immobilier à l'étranger:

- le taux de vote à l'étranger, mesuré en fonction du capital-actions investi à la date de référence, s'élevait à 85,5 %, selon UBS Asset Management. Le taux de rejet des propositions du Conseil d'administration (management proposals) à l'étranger s'est élevé à 10 %.
- en 2024, un travail sur des thèmes de durabilité a eu lieu avec 321 entreprises lors de 473 réunions, selon UBS Asset Management.

2.2 Indicateurs de base spécifiques des catégories de placement

Les deux gestionnaires d'actifs immobiliers en Suisse:

- indiquent l'intensité énergétique et l'intensité de GES (gaz à effet de serre) de leur produit. Pour les deux, l'intensité énergétique (kWh par m2 de surface de référence énergétique) est supérieure au benchmark. L'intensité de GES est légèrement inférieure au benchmark (13,37 équivalents CO2 par m2 de surface de référence énergétique, benchmark 14,01) pour l'un et légèrement supérieure pour l'autre (14,40 équivalents CO2 par m2 de surface de référence énergétique, benchmark 13,60).

Parmi les six fondations de placement immobilier en Suisse:

- toutes indiquent l'intensité énergétique et l'intensité de GES de leur produit. L'intensité énergétique (+/-100 kWh par m2 de surface de référence énergétique) est supérieure à celle du benchmark pour quatre et inférieure pour deux d'entre elles. L'intensité de GES varie entre 10,6 et 23,47 équivalents CO2 par m2 de surface de référence énergétique, selon le type de bâtiment de la fondation de placement immobilier.
- quatre indiquent que leur mix énergétique contient une part d'énergie fossile, entre 26,5 et 79,4 % (indépendamment du type de bâtiment), tandis que deux ne fournissent aucune information à ce sujet. Le prestataire dont la part d'énergie fossile est de 26,5 % utilise principalement du gaz.

La fondation de placement immobilier à l'étranger:

- fait état d'une intensité de GES (Weighted Average Carbon Intensity/scope 1 et 2) de 99,57 équivalents CO2 par million de francs de revenus, ce qui la place au niveau du benchmark.
- indique que son fonds n'est pas exposé aux combustibles fossiles.

HYPOTHÈQUES EN SUISSE

La CPS investit une partie de sa fortune dans des hypothèques en Suisse, notamment dans quatre fondations de placement, ce qui représente 193,9 millions de francs, soit 5 % de ses actifs sous gestion (AUM). Les indicateurs relatifs aux hypothèques ont été recueillis à l'aide du questionnaire ASIP sur l'immobilier; il n'existe pas encore de questionnaire sur les hypothèques.

Pour le calcul des indicateurs immobiliers et par conséquent, jusqu'à nouvel ordre, des indicateurs hypothécaires, l'ASIP conseille de se fonder sur les bases méthodologiques en vigueur de [REIDA](#). Cela est conforme aux recommandations actuelles de l'[AMAS](#) et de la [CAFP](#).

Le taux de transparence indique la disponibilité des données pour la part de la fortune placée dans la classe d'actifs concernée (mesurée en fonction de la capitalisation boursière). La CPS ne dispose pas de taux de transparence pour les hypothèques.

Les fondations de placement dans lesquelles la CPS est investie exercent une influence sur les emprunteurs hypothécaires en particulier grâce à leur travail de sensibilisation, à leurs offres en matière de rénovation énergétique et, le cas échéant, à des exclusions.

1. Indicateurs qualitatifs

1.1 Engagements et affiliations

Les quatre fondations de placement

- s'engagent à soutenir des objectifs de durabilité
- ont adhéré à des initiatives en faveur de marchés financiers durables (par ex. IIGCC, NZAM, SSF, PRI, etc.), au minimum aux [PRI](#) ou à [SSE](#).
- sont membres de pools d'engagement ou participent à des initiatives pour un engagement collectif.

1.2 Stewardship

Parmi les quatre fondations de placement

- deux ont une stratégie d'engagement. Elles proposent aux preneurs de crédits et aux preneurs d'hypothèques un financement et un soutien pour la rénovation énergétique.
- aucune ne précise si ses objectifs sont compatibles avec l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 et si une feuille de route a été définie.

1.3 Exclusions

Les quatre fondations de placement

- appliquent une liste ou des critères d'exclusion. Deux d'entre elles s'alignent sur les recommandations de l'ASIR et excluent en outre d'autres domaines.

1.4 Construction du portefeuille et orientation climatique

Les quatre fondations de placement

- prennent en compte des aspects ESG dans leur processus d'investissement et d'octroi de fonds. Deux d'entre elles indiquent utiliser le calculateur de rénovation Refurb et une autre entend y avoir recours prochainement.
- aucune ne classe son produit dans la catégorie des investissements à impact.

2. Indicateurs quantitatifs

2.1 Stewardship

Parmi les quatre fondations de placement

- aucune n'indique le nombre de cas d'engagement traités et de dialogues menés.

2.2 Indicateurs de base spécifiques aux différentes classes d'actifs

Parmi les quatre fondations de placement

- une fondation indique l'intensité énergétique, à savoir 99,80 kWh par m² de surface de référence énergétique, ce qui est plus élevée que le benchmark de 95 kWh par m² de SRE.
- toutes indiquent l'intensité des gaz à effet de serre (scope 1 et 2), qui se situe entre 19,93 et 33,5 équivalents CO₂ par m² de SRE.
- deux fondations indiquent la part des énergies fossiles dans leur mix énergétique, soit 51 % contre un benchmark de 54 % pour l'une et 74 % contre un benchmark de 68 % pour l'autre.